

# Les différentes étapes de l'inscription

## Inscription ouverte dès maintenant

Éléments à envoyer à Alice Queyreix, Chargée des formations à [formation-odradek@orange.fr](mailto:formation-odradek@orange.fr)

- le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation qui détaille votre expérience de la scène, votre intérêt pour le domaine abordé dans le stage et qui précise en quoi cette formation s'inscrit dans votre démarche artistique ou bien en quoi elle vous est nécessaire pour votre prochaine création
- quelques images de votre dernière création

Nous accuserons réception de votre dossier.

## Sélection des candidatures

L'étude des candidatures par la responsable pédagogique et le formateur se déroulera courant juin pour les premières candidatures puis à la fin de l'été si le stage n'est pas complet.

## Finalisation inscription et dépôt de dossier de financement

Une fois, votre candidature sélectionnée, le livret d'accueil vous sera envoyé et un chèque de caution d'une valeur de 10% du coût total de la formation vous sera demandé à l'ordre d'Odradek. Ce chèque n'est pas encaissé et vous sera rendu le 1<sup>er</sup> jour du stage.

Pour les modalités de financements, voir plus loin.

## Déclaration auprès de Pôle emploi si vous souhaitez assimiler ces heures à vos heures d'intermittence

Si vous souhaitez que vos heures de formation soient assimilées dans vos heures d'intermittence, il faut rédiger un courrier ou un mail en ce sens à Pôle emploi en expliquant que vous allez suivre une formation et que vous ne souhaitez pas être indemnisé le temps de cette formation afin de pouvoir comptabiliser ces heures.

Vous changerez de catégorie et vous ne serez pas indemnisé le temps de la formation.

L'organisme de formation doit également remplir l'AIS (attestation d'inscription en stage) et l'AES (attestation d'entrée en stage) auprès de Pôle emploi, il est donc nécessaire de nous fournir votre identifiant.

Attention, à priori, ces heures ne peuvent pas être les dernières avant votre renouvellement, il faut un contrat après sinon elles ne peuvent pas être comptabilisées. La formation ne peut pas être utilisée pour combler vos dernières heures manquantes.

Pour plus d'infos, contacter le Pôle emploi spectacle de votre région.

### 2 semaines avant le stage

Si vous avez donné votre accord, les coordonnées de tous les stagiaires seront envoyées au groupe afin de favoriser le covoiturage.

Un lien avec un tableau sera envoyé pour indiquer le nombre de repas souhaité si vous en commandez. Nous proposons un service de repas sur place le midi les jours de stage (entrée, plat, dessert, café / thé) pour un tarif de 6€/personne. Pas de régime spéciaux possibles. Une facture sera établie pour chaque stagiaire. Les déjeuners peuvent être pris aussi sur place de manière autonome, un espace cuisine / restauration étant prévu à cet effet, seulement pour réchauffer, pas pour cuisiner.

Une convocation vous sera transmise ainsi qu'un justificatif de déplacement professionnel si cela est encore nécessaire.



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**Stage de formation professionnelle**

***Chantier dramaturgique : adapter un récit à la scène***  
**Dirigé par Pauline Thimonnier**

**Du 28 février au 4 mars 2022**  
**35 h de formation de 9h30 à 17h30**

**Le coût de la formation est de 850 euros pour 35h.**  
Le prix ne comprend ni l'hébergement ni la restauration.

Nom :

Prénom :

Adresse

Téléphone :

E-mail :

Je garantis ma disponibilité durant toute la formation (il n'est pas possible d'être absent sur une journée de stage)

OUI     NON

Après de quel organisme demandez-vous le financement de cette formation ? (plus d'infos sur les financements possibles à la fin de ce formulaire)

.....

Pourriez-vous résumer en quelques mots vos besoins/attentes vis à vis de cette formation ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Si vous ne recevez pas notre mail d'information concernant les formations, souhaitez-vous le recevoir ?

OUI     NON

Si vous êtes sélectionnée :

Acceptez-vous que vos coordonnées soient communiquées aux autres stagiaires pour organiser du covoiturage par exemple ?

OUI     NON

Acceptez-vous que des photos soient prises au cours du stage pour diffusion sur Facebook ?

OUI     NON, je veux que mon visage soit flouté sur les photos  
 OUI si c'est de dos, de profil peu reconnaissable

### **Accessibilité**

Nos locaux ne peuvent pas accueillir des personnes à mobilité réduite. Pour d'autres situation de handicap, si vous avez besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez contacter Alice Queyreix au 05 61 83 59 26 pour qu'ensemble nous puissions identifier les éventuelles contraintes et, dans la mesure du possible, mettre en place des solutions adaptées avec l'équipe d'Odradek et des partenaires extérieurs.

### **Date et signature :**

## Comment financer votre formation ?

Attention, nos formations ne sont pas certifiantes, elles ne sont pas donc pas éligibles au CPF (compte personnel de formation). Par contre, il existe d'autres possibilités :

### - L'AFDAS

Pour connaître toutes les modalités de demande de prise en charge financière, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site internet de l'AFDAS. Vous pouvez contacter votre conseiller si vous avez un doute quant à votre éligibilité ou à vos jours de carence.

La demande d'aide doit être déposée en ligne sur votre plateforme au plus tard un mois avant le début de la formation. L'organisme de formation doit vous fournir une partie des documents nécessaires (devis, programme...). Si vous habitez à plus de 50 km du lieu de formation, vous pouvez demander à l'AFDAS une prise en charge pour le logement et les repas, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller AFDAS.

### - Pôle emploi

Rapprochez-vous de votre conseiller Pôle emploi pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une Aide individuelle à la formation (AIF) dans le cadre de votre PPAE (projet personnalisé d'accès à l'emploi) qui contribuera au financement des frais pédagogiques de votre formation. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

L'organisme de formation doit déposer un devis AIF sur le portail Kairos pour que votre conseiller puisse étudier la demande. Il faut donc nous fournir votre identifiant Pôle Emploi.

### - La Région

Lorsque les dispositifs de financements existants ne vous permettent pas d'être pris en charge, la Région met en place des dispositifs d'aide à la formation à destination de différents publics.

Vous pouvez rencontrer un conseiller régional dans un réseau d'accueil, d'information et d'orientation : reportez vous au site de votre Région afin de connaître les structures dans lesquelles vous pourrez échanger avec ce conseiller.

Si votre financement relève d'un autre organisme, nous verrons ensemble comment procéder.

- **L'autofinancement** est également possible. Le coût est le même mais un échelonnement raisonnable des paiements peut être envisagé. Une convention est réalisée entre le stagiaire et l'organisme de formation.